



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1764-09**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1764-09 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle n° 1764 afin d'ajouter la catégorie « Services professionnels d'ingénierie » à l'article 11.1 et d'abroger l'article 11.2

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance extraordinaire du 27 mars 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 28^e jour du mois de mars 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca